**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), **CE 24E JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE DIX-HUIT À DIX-NEUF HEURES,** à laquelle étaient présents :

Madame Johanne Légaré, présidente
Monsieur Mario Crevier, commissaire
Monsieur Gilbert Couture, commissaire
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire
Madame Marthe Nault, commissaire
Madame Anne DomPierre, commissaire

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Touria Chraibi, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Madame Paméla Touchette-Giroux, coordonnatrice aux communications

Étaient absents :
Monsieur Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire)
Madame Christiane Gourde, commissaire
Monsieur Marcel Pépin, commissaire
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.17-18-043 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

Adoption du procès-verbal

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.17-18-044 Madame Nathalie Villeneuve propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 29 novembre 2017 et de l'adopter tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

Suivis de la dernière séance

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

Message de la présidente

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

Mme Johanne Légaré, présidente, souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Mme Légaré offre ses plus sincères condoléances :

- À **M. Stéphane Pilon**, technicien en informatique à la CSPO, pour le décès de son père, M. Gilles Pilon.
- À **Mme Kelly Van Alstyne**, surveillante d'élèves à l'École Saint-Paul, pour le décès de sa mère, Mme Jacqueline Van Alstyne, surveillante d'élèves à la retraite de l'École du Vieux-Verger et de l'École Euclide-Lanthier.
- À **Mme Rina Racine**, enseignante à l'École secondaire de l'Île et M. Benoit Tolszczuk, AVSEC à l'École secondaire de l'Île, pour le décès de Mme Cécile Bouchard, respectivement mère et belle-mère de ces derniers.
- À **Mme Cécile Dionne**, enseignante à la retraite de l'École secondaire Grande-Rivière, pour le décès de son fils, M. Steve St-Onge.
- À **Mme Nathalie Bourgault**, agente de soutien régionale en prévention de la violence et de l'intimidation pour la CSPO, pour le décès de son père M. Rodrigue Bourgault.
- À **Mme Chantal René**, technicienne en organisation scolaire au Services aux bibliothèques, pour le décès de sa mère, Mme Marie-Berthe Martel.
- À **Mme Ginette Lebrun**, éducatrice à l'École internationale du Village, pour le décès de son père M. Gérald Lebrun.
- À **Mme Jessica Bélisle Macquart**, orthophoniste à l'emploi de la CSPO (École de la Forêt) et à **Mme Hélène Bélisle**, ancienne commissaire de la CSPO, pour le décès de Mme Rita Bélisle, respectivement grand-mère et mère de ces dernières.

REPRÉSENTATIONS

1er décembre 2017	Rencontre avec les ministres Proulx et Leitao concernant l'uniformisation de la taxe scolaire par région
5 décembre 2017	Rencontre avec MM. Raymond Pitre et Daniel Lacasse du Club optimiste d'Aylmer concernant un éventuel partenariat.
8 décembre 2017	Remise des prix pour les gagnants du concours de la carte de Noël à l'École des Deux-Ruisseaux
	Entrevue avec Yannick Boursier du journal La Revue
11 décembre 2017	Conseil général à Québec et 70e anniversaire de la FCSQ
13 décembre 2017	Rencontre du comité organisateur du Gala de l'Ordre du mérite scolaire
15 décembre 2017	Visite de la ministre Vallée à l'École au Cœur-des-Collines, immeuble La Pêche
20 décembre 2017	Rencontre avec le Conseil d'établissement de l'École au Cœur-des-Collines, immeuble La Pêche
21 décembre 2017	Activité de Noël à l'École Saint-Rédempteur
10 janvier 2018	Rencontre d'information concernant le bassin de la future École 035
22 janvier 2018	Entrevue avec Justine Mercier concernant l'immeuble 035 de l'École des Tournesols
23 janvier 2018	Entrevue avec Louis-Philippe Brûlé (104,7FM) et Marie-Christine Villeneuve (TVA) au sujet de l'annulation du transport scolaire

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

8 février 2018 : Rencontre avec le président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec, M. Alain Fortier, à l'École du Grand-Boisé à 19 h 00

21 février 2018 : Forum des adultes

23-24 et 25 mars 2018 : Expo-Sciences régionale

19 au 23 mars 2018 : Semaine de la francophonie et des arts

11 et 12 avril 2018 : Finale de Secondaire en spectacle - Auditorium A.-Desjardins (Cégep de l'Outaouais)

12 avril 2018 : Souper de la Fondation de la CSPO, Club de golf Kingsway

27 avril 2018 : Défi génie inventif

5 mai 2018 : Soirée Gala de l'Ordre du Mérite scolaire, ÉS Grande-Rivière

11 mai 2018 : Défi apprenti génie

16 mai 2018 : Prix Reconnaissance des bénévoles, Prix Rachel Patry, Prix Reconnaissance distinction de la Fédération des comités de parents du Québec ainsi que le Prix Bravo

Fondation : Le souper bénéfice de la Fondation aura lieu le 12 avril 2018 au Club de golf Kingsway

Message du directeur général

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- Les journées de la persévérance scolaire se tiendront du 12 au 16 février 2018.
- Conférence de presse de monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de madame Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur et ministre de la Condition féminine concernant les investissements dans les écoles du Québec.
- Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) s'associe aux consortiums de niveau national et international (CMÉC, OCDE, AIE) en vue de mesurer les compétences des élèves québécois de manière standardisée et de les comparer aux résultats des élèves des autres provinces canadiennes et à ceux des pays participants à l'échelle internationale. Trois enquêtes sont prévues pour 2017-2018 : le programme international pour le suivi des acquis des élèves du secondaire (PISA), le programme pancanadien d'évaluation (PPCÉ), la mise à l'essai de la tendance de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS). Le MÉES aidera financièrement les écoles participantes.
- Semaine de prévention du suicide de 4 au 10 février.
- La CSPO a reçu, du MÉES, une aide financière de 81 122 $ pour les frais supplémentaires encourus lors des inondations du printemps dernier.
- À partir du 1er janvier 2018, le montant journalier maximum pour un élève en service de garde passera de 8,15 $ à 8,20 $ (IPC).

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

- Le congé sans traitement de monsieur François St-Jean a été prolongé au 30 juin 2019.
- Embauche d'une professionnelle au Service du secrétariat général et des communications.
- Pendant le congé des fêtes, 6 établissements de la CSPO ont subi des dégâts d'eau dont 4 feront l'objet d'une demande d'indemnisation au MÉES.
- Retraite de madame Carole Leroux, directrice du Centre

d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais (CEAPO), en août 2018.

- Retraite de monsieur René Bastien, directeur de l'École secondaire Grande-Rivière, en juillet 2018.
- Le 5 février, 10 élèves des écoles secondaires de la CSPO sont invités à la cérémonie de bienvenue du Juge en chef de la Cour suprême du Canada, le très honorable Richard Wagner.

REPRÉSENTATIONS

15 décembre 2017	Visite de madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, à l'École au Cœur-des-Collines concernant l'état des bâtiments.
18 décembre 2017	Rencontre avec le conseil d'établissement de l'École des Tournesols concernant la gestion par cycle de l'École des Tournesols et de la nouvelle école 035.
20 décembre 2017	Rencontre du conseil d'établissement de l'École au Cœur-des-Collines concernant l'état des bâtiments.
21 décembre 2017	Conférence téléphonique avec monsieur André Fortin, député du Pontiac, concernant la gestion par cycle de l'École des Tournesols et l'Immeuble 035.
21 décembre 2017	Activité des fêtes du comité social des employés du centre administratif.
10 janvier 2018	Rencontre avec la Ville de Gatineau concernant une demande d'aide financière pour la palestre de l'École secondaire 041.
12 janvier 2018	Activité d'accueil du personnel du centre administratif.
16 janvier 2018	Rencontre du promoteur de la phase 60 et de la Ville de Gatineau concernant l'École 041.
16 janvier 2018	Cocktail de reconnaissance des partenaires de l'AQETA.
18 janvier 2018	Rencontre sociale avec les directions générales retraitées des commissions scolaires francophones de l'Outaouais.
22 janvier 2018	Rencontre avec monsieur Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, à l'Université du Québec en Outaouais.
22 janvier 2018	Début de la passation de l'Enquête en forme.

Période d'intervention du public

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

Renouvellement des licences Microfocus (anciennement Novell)

RENOUVELLEMENT DES LICENCES MICROFOCUS (ANCIENNEMENT NOVELL)

Considérant l'achèvement de la dernière entente avec la firme Novell Canada Ltée pour les licences d'utilisation de leurs produits ;

Considérant que Novell opère dorénavant sous le nom de MicroFocus ;

Considérant la résolution C.E.-15-16-029 ;

Considérant la demande de prix effectuée ;

Considérant nos besoins spécifiques pour les accès aux serveurs et les outils de gestion de réseau ;

Considérant notre obligation d'utiliser des licences légales ;

Renouvellement Madame Nathalie Villeneuve propose que l'entente avec la firme Softchoice située au 1751, rue Richardson Bureau 3201, Montréal (Québec), H3K 1G6, soit reconduite pour une période d'un an, soit du 1er février 2018 au 31 janvier 2019 pour la somme de 42 957,42$ (taxes en sus).

Autres soumissionnaires (avant taxes)	**Montant**
Victrix	44 876,48 $

Adoptée à l'unanimité

Soumission – Projet – Achat de véhicules – Équipe du Service des ressources matérielles

SOUMISSIONS – PROJET - ACHAT DE VÉHICULES – ÉQUIPE DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Considérant les termes de notre appel d'offres public No 17-18-100 ;

Considérant le besoin manifeste de l'équipe de maintenance du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire de disposer de quatre (4) véhicules de type Cargo compact modèle NV200S pour être en mesure de répondre de manière plus efficiente aux requêtes du personnel des établissements ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.E.17-18-046 Madame Marte Nault propose que le contrat relatif au projet « Achat de véhicules » pour l'équipe du Service des ressources matérielles soit accordé à l'entreprise Capitale Nissan, située au 125, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 3C8, au montant de 87 664,00 $ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires	**Montant (avant taxes)**
SMQ	122 200,00 $

D'autres compagnies ont pris possession de l'appel d'offres, mais n'ont pas soumissionné.

Adoptée à l'unanimité

Modification au contrat – Ordre de changement nº 1 projet « Couloir de la classe des Colibris » - École Euclide-Lanthier

MODIFICATIONS AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT Nº 1 – PROJET « COULOIR DE LA CLASSE DES COLIBRIS » - ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER

Considérant la résolution C.C.-16-17-174 ;

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation Nº 17-18-55 ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels permettant de corriger des composantes de structure et des équipements de plomberie et d'électricité existants dans l'espace du couloir et dans les parties adjacentes et non conformes à la réglementation sur la construction en vigueur ;
Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels de démolition et de reconstruction de plafonds et de murs pour rectifier cesdites composantes de structure et remplacer cesdits équipements ;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse par les professionnels impliqués dans le dossier des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur ;

C.E.17-18-047 Madame Anne DomPierre propose d'autoriser l'ordre de changement Nº 1 au montant de 93 812,25 $ (avec taxes) pour les travaux correctifs de structures et d'équipements de plomberie et d'électricité supplémentaire permettant la mise aux normes en vigueur non prévues dans le projet « Couloir de la classe des Colibris » à l'École Euclide-Lanthier.

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Projet « Réfection des conduits des entrées de services » École Euclide-Lanthier

SOUMISSIONS – PROJET « RÉFECTION DES CONDUITS DES ENTRÉES DE SERVICES » ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER

Considérant les dommages causés aux équipements électriques et de plomberies à la suite d'un dégât d'eau à l'École Euclide-Lanthier le 2 juin 2017 ;

Considérant les recommandations des services d'urgence de la Ville de Gatineau, d'Hydro-Québec et de Bell Canada ;

Considérant que l'article 13 (1) de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un contrat de gré à gré peut être octroyé en situation d'urgence lorsque la sécurité des personnes ou des biens est en cause ;

Considérant l'urgence de procéder à des travaux correctifs et de mise aux normes notamment l'installation d'une gêne dans les conduits de services existants et l'installation d'une nouvelle entrée de service pour prévenir toutes autres situations de sinistre similaires ;

Considérant la nécessité de trouver une firme disponible et en mesure d'effectuer une analyse de la situation et d'effectuer lesdits travaux ;

Considérant la recommandation de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) de procéder le plus rapidement possible à ces travaux afin de sécuriser définitivement les installations ;

Considérant la disposition de la CNESST à octroyer l'avis de chantier requis ;

Considérant l'analyse de la soumission par le Service des ressources matérielles de la Commission scolaire ;

C.E.17-18-048 Madame Anne DomPierre propose que le projet « Réfections des conduits des entrées de service » à l'École Euclide-Lanthier soit accordé à l'entreprise Lamarche Électrique QC inc., située au 700-35, rue de Villebois, Gatineau (Québec), J8T 8J7, au montant de 51 414,23$ (avec taxes).

Adoptée à l'unanimité

Soumissions - « Remplacement des poignées de portes des salles mécaniques et électriques pour tous les établissements »

SOUMISSIONS - « REMPLACEMENT DES POIGNÉES DE PORTES DES SALLES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS »

Considérant l'importance pour le Service des ressources matérielles de la Commission scolaire de contrôler les accès aux locaux de mécanique des établissements afin de protéger tous les usagers et d'en assurer continuellement la maintenance dans les conditions requises par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ;

Considérant la nécessité d'installer un système standardisé sur toutes les portes des locaux mécaniques avec un contrôle d'accès centralisé au Service des ressources matérielles permettant une gestion permanente, rapide et efficace ;

Considérant la *Politique d'achat* (70-10-20) de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

Considérant que l'équipement pour le contrôle d'accès recherché n'est pas inscrit sur la liste du mandat scolaire auquel a adhéré la Commission scolaire avec le service regroupé en éducation, Collecto, (initialement le *Centre collégial de services regroupés*, CCSR) pour l'acquisition d'équipements de contrôle d'accès et de vidéosurveillance (appel d'offres SAR170-2017) ;

Considérant la demande de prix sur invitation pour un contrat d'approvisionnement en équipement d'accès contrôlés effectuée par l'équipe du Service des ressources matérielles auprès de fournisseurs spécialisés ;

Considérant l'étude des soumissions par l'équipe du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire ;

C.E.17-18-049 Monsieur Mario Crevier propose que l'achat des serrures pour le projet « Remplacement des poignées de porte des salles mécaniques et électriques » pour tous les établissements soit accordé à l'entreprise La Serrurerie Desjardins inc., située au 725B, boul. de la Carrière, Gatineau (Québec), J8Y 6T9 au montant de 38 250,00 $, soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires	**Montant (avant taxes)**
Cadroporte	38 690,00 $
Portes interprovincial	39 350,00 $

Adoptée à l'unanimité

Approbation – projet « Réparations dues au sinistre, réfection des murs et des équipements d'électricité et de plomberie » École Saint-Jean-Bosco

APPROBATION – PROJET « RÉPARATIONS DUES AU SINISTRE, RÉFECTION DES MURS ET DES ÉQUIPEMENTS D'ÉLECTRICITÉ ET DE PLOMBERIE » - ÉCOLE SAINT- JEAN-BOSCO

Considérant les dommages majeurs causés aux murs ainsi qu'aux équipements électriques et de plomberie, à la suite d'un dégât d'eau à l'École Saint-Jean-Bosco le 4 janvier 2018 ;

Considérant que l'article 13 (1) de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un contrat de gré à gré peut être octroyé en situation d'urgence lorsque la sécurité des personnes ou des biens est en cause ;

Considérant les recommandations de l'expert en sinistre Indemnipro soulignant l'état de la situation jugée très critique ;

Considérant l'urgence de réaliser les travaux ;

Considérant que le Conseil du Trésor permet d'octroyer un mandat immédiatement à une firme d'entrepreneur pour effectuer les travaux de pompage des eaux et de réfection des matériaux et équipements endommagés afin de rétablir la sécurité des lieux et d'éviter la prolifération éventuelle de moisissures ;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) est informé de la situation et autorise la Commission scolaire à effectuer lesdits travaux le plus rapidement possible ;

C.E.17-18-050 Madame Nathalie Villeneuve propose que le contrat relatif au projet « Réparations dues au sinistre - réfection des murs et des équipements d'électriques et de plomberie » à l'École Saint-Jean-Bosco soit accordé à

l'entreprise Groupe Réno Construction, 300-35, rue de Villebois, Gatineau (Québec), J8T 8J7, au montant de 98 200,00 $ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Approbation – Projet « Réparations dues au sinistre – Réfection des murs et des équipements d'électricité et de plomberie » École Saint-Paul

APPROBATION – PROJET « RÉPARATIONS DUES AU SINISTRE – RÉFECTION DES MURS ET DES ÉQUIPEMENTS D'ÉLECTRICITÉ ET DE PLOMBERIE » ÉCOLE SAINT – PAUL

Considérant les dommages majeurs causés aux murs ainsi qu'aux équipements électriques et de plomberie, à la suite d'un dégât d'eau à l'École Saint-Paul le 3 janvier 2018 ;

Considérant que l'article 13 (1) de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un contrat de gré à gré peut être octroyé en situation d'urgence lorsque la sécurité des personnes ou des biens est en cause ;

Considérant les recommandations de l'expert en sinistre Indemnipro soulignant l'état de la situation jugée très critique ;

Considérant l'urgence de réaliser les travaux ;

Considérant que le Conseil du Trésor permet d'octroyer un mandat immédiatement à une firme d'entrepreneur pour effectuer les travaux de pompage des eaux et de réfection des matériaux et équipements endommagés afin de rétablir la sécurité des lieux et d'éviter la prolifération éventuelle de moisissures ;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) est informé de la situation et autorise la Commission scolaire à effectuer lesdits travaux le plus rapidement possible ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires de permettre au directeur général d'accepter lesdits travaux ;

C.E.17-18-051 Madame Marthe Nault propose de ratifier la décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaires d'autoriser le directeur général à accorder le contrat relatif au projet « Réparations dues au sinistre - Réfection des murs et des équipements d'électricité et de plomberie » à l'école Saint-Paul à l'entreprise Groupe Réno Construction, 300-35, rue de Villebois, Gatineau (Québec), J8T 8J7, au montant de 32 000,00 $ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Approbation – Projet « Réparations dues au sinistre réfection des murs, des plafonds, des équipements d'électricité et de plomberie » École du Vieux-Verger

APPROBATION – PROJET « RÉPARATIONS DUES AU SINISTRE – RÉFECTION DES MURS, DES PLAFONDS, DES ÉQUIPEMENTS D'ÉLECTRICITÉ ET DE PLOMBERIE » - ÉCOLE DU VIEUX-VERGER

Considérant les dommages majeurs causés aux murs ainsi qu'aux équipements électriques et de plomberie, à la suite d'un dégât d'eau à l'École du Vieux-Verger le 8 janvier 2018 ;

Considérant que l'article 13 (1) de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un contrat de gré à gré peut être octroyé en situation d'urgence lorsque la sécurité des personnes ou des biens est en cause ;

Considérant les recommandations de l'expert en sinistre Indemnipro soulignant l'état de la situation jugée très critique ;

Considérant l'urgence de réaliser les travaux ;

Considérant que le Conseil du Trésor permet d'octroyer un mandat immédiatement à une firme d'entrepreneur pour effectuer les travaux de pompage des eaux et de réfection des matériaux et équipements endommagés afin de rétablir la sécurité des lieux et d'éviter la prolifération éventuelle de moisissures ;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) est informé de la situation et autorise la Commission scolaire à effectuer lesdits travaux le plus rapidement possible ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires de permettre au directeur général d'accepter cesdits travaux ;

C.E.17-18-052 Monsieur Mario Crevier propose de ratifier la décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaires d'autoriser le directeur général à accorder le contrat relatif au projet « Réparations dues au sinistre - Réfection des murs, des plafonds et des équipements d'électricité et de plomberie » à l'École du Vieux-Verger à l'entreprise Groupe Réno Construction, 300-35, rue de Villebois, Gatineau (Québec), J8T 8J7, au montant de 122 500,00 $ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Approbation – Projet « Réparations dues au sinistre – réfection des planchers » École du Vieux-Verger

APPROBATION – PROJET « RÉPARATIONS DUES AU SINISTRE – RÉFECTION DES PLANCHERS » ÉCOLE DU VIEUX-VERGER

Considérant les dommages majeurs causés aux planchers à la suite d'un dégât d'eau à l'École du Vieux-Verger le 8 janvier 2018 ;

Considérant que l'article 13 (1) de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un contrat de gré à gré peut être octroyé en situation d'urgence lorsque la sécurité des personnes ou des biens est en cause ;

Considérant les recommandations de l'expert en sinistre Indemnipro soulignant l'état de la situation jugée très critique ;

Considérant l'urgence de réaliser les travaux ;

Considérant que le Conseil du Trésor permet d'octroyer un mandat immédiatement à une firme d'entrepreneur pour effectuer les travaux de pompage des eaux et de réfection des matériaux et équipements endommagés afin de rétablir la sécurité des lieux et d'éviter la prolifération éventuelle de moisissures ;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) est informé de la situation et autorise la Commission scolaire à effectuer lesdits travaux le plus rapidement possible ;

C.E.17-18-053 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat relatif au projet « Réparations dues au sinistre – Réfection des planchers » à l'École du Vieux-Verger soit accordé à l'entreprise Idéal Époxy, située au 50, rue Noël, unité1, Gatineau (Québec) J8Z 2M4, au montant de 45 901,44 $ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Projet « Remplacement fini de sol » École Euclide-Lanthier

SOUMISSIONS – PROJET « REMPLACEMENT FINI DE SOL » ÉCOLE EUCLIDE – LANTHIER

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation N°. 17-18-102 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625 – Maintien des Bâtiments 2016-2017 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.E.17-18-054 Madame Anne DomPierre propose que le contrat relatif au projet « Remplacement fini de sol » à l'École Euclide-Lanthier soit accordé à l'entreprise Idéal Époxy, située au 50, rue Noël unité1, Gatineau (Québec), J8Z 2M4 pour la somme de 48 060,48 $ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires	Montant (avant taxes)
Maximum Réno	50 025,29 $
Zone Garage	59 773,78 $

Adoptée à l'unanimité

Correspondance et dépôt de document

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun dépôt

Période de question

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.17-18-055 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance.
Il est 20 heures 47 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2018

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux

3. Suivis des dernières séances

4. Message de la présidente

5. Message du directeur général

6. Période d'intervention du public

7. **DOSSIERS**

- **7.1** Renouvellement des licences MicroFocus (anciennement Novell)
- **7.2** Soumission - Projet - Achat de véhicules - équipe du Service des ressources matérielles
- **7.3** Modifications au contrat **–** Ordre de changement n°1 – Projet « Couloir de la classe des Colibris » – École Euclide-Lanthier
- **7.4** Soumissions – Projet « Réfections des conduits des entrées de service » - École Euclide- Lanthier
- **7.5** Soumissions - Remplacement des poignées de portes - Salles mécaniques et électriques pour tous les établissements
- **7.6** Approbation – Projet « Réparations dues au sinistre réfection des murs et des équipements électriques et de plomberie » École Saint-Jean-Bosco
- **7.7** Approbation – Projet « Réparations dues au sinistre Réfection des murs et des équipements électriques et de plomberie » - École Saint-Paul
- **7.8** Approbation – Projet « Réparations dues au sinistre – Réfection des murs, des plafonds et des équipements d'électricité et de plomberie » - École Vieux-Verger
- **7.9** Approbation - Projet « Réparations dues au sinistre - Réfection des planchers » - École du Vieux-Verger
- **7.10** Soumissions – Projet « Remplacement fini de sol » École Euclide-Lanthier

8. Autres sujets – Approbation des frais de voyages et de déplacement

9. Correspondance et dépôt de documents

10. Période de questions

11. Levée de la séance